

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité • Travail • Progrès

Décret n° 98 - 427 du 24 NOVEMBRE 1998
Portant nomination d'un chargé de missions au cabinet du
Président de la République

Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental ;
Vu le décret n° 001-97 du 29 octobre 1997 portant nomination du ministre, directeur du cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

DECRETE :

Article premier.- *Mme Marie Louise MAMATY* est nommée chargée de missions au cabinet du Président de la République.-

Article 2.- L'intéressée percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel.-

Fait à Brazzaville, le 24 NOVEMBRE 1998

Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-